

Bureau Exécutif de la Ligue des Hauts De France de Triathlon Relevé de décisions

Informations

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Date de la réunion | 24 janvier 2022 – 21h |
| Lieu de la réunion | Visioconférence |

La Secrétaire générale de séance

L. DE JAEGERE



Contenu

| | | |
|---|--|---|
| 1 | Participants..... | 3 |
| 2 | Préparation Conseil Administration du 26 janvier 2022..... | 4 |
| 3 | Calendrier..... | 4 |

1 Participants

Présents

Madame DE JAEGHERE Laurence

Secrétaire

Madame DEVAUX Emmanuelle

Trésorière

Monsieur CARDINAEL Patrice

Vice - président

Madame CARPENTIER Maïté

Secrétaire adjointe

Monsieur REVEILLON Thomas

Trésorier Adjoint

Excusé

Monsieur PARMENTIER Olivier

Vice - président

Invités

2 Préparation Conseil Administration du 26 janvier 2022

Le BE de la ligue soumet à l'approbation du conseil d'administration ce bilan 2021 aux votes.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue soumet à l'approbation du conseil d'administration le budget prévisionnel 2022.

Voté à l'unanimité.

Le BE décide valide la proposition des coûts 2023 et la soumet aux votes du conseil d'administration.

Voté à l'unanimité.

3 Calendrier

Le BE de la ligue donne un avis favorable à la candidature de Noyon pour la demi-finale D3 de la zone Nord de Duathlon le 24 avril 2022

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue donne un avis favorable à la candidature de Gravelines pour la demi-finale jeunes de triathlon du 15 mai 2022

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue donne un avis favorable à la demande de dérogation pour le départ du Vétathlon du 13 mars 2022.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide le changement de date du sélectif jeunes de duathlon au 20 mars 2021.

Voté à l'unanimité.

4 Stages

Le BE de la ligue valide les fiches action d'accueil pour les championnats de France : Action 1 – Action 2 – Action 3 – Action 4

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide les fiches concernant les stages performance : Action1 (stage Jeunes émergents à Boulouris) – Action 2 (stage équipe de ligue à Angers)

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide la mise en place d'un chèque de caution d'engagement pour les athlètes d'une valeur de 150€.

Voté à l'unanimité.